

Janvier 2025, Numéro 69

Mairie de Conches sur Gondoire
6 place de l'Église (77600)
Tél. : 01 64 02 26 17
accueil@conches-sur-gondoire.fr
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
Samedi de 9h à 12h.

Astreinte technique : 06.56.70.43.34

www.conches-sur-gondoire.fr

f Mairie de Conches sur Gondoire
i mairiedeconchessurgondoire



Directrice de la publication : Martine DAGUERRE / Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE, Hugo ROCH

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Toutes nos félicitations aux participants ! Chacun a fait preuve d'une grande créativité.

Cette année c'est la **maison GRAND** qui a remporté le **1^{er} prix**, talonnée par la maison GERVAIS et la maison BRUZON-BASCOU.



Martine Daguerre,
Maire de Conches,
les élus
et le personnel communal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année

UNE AIDE A LA RÉALISATION DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La Mairie de Conches est labellisée « Aidant Connect » et peut vous aider, en toute confidentialité, à réaliser vos démarches administratives (voir flyer joint).

Repas Spectacle

Vendredi 7 février 2025
à 11h30

Vous habitez Conches ?

Vous avez 65 ans au 31 décembre 2024

Nous vous proposons un repas-spectacle, dans un cabaret,
pas loin de chez nous

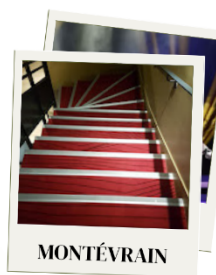
Les inscriptions se feront, en Mairie, jusqu'au 31 janvier 2025
auprès de Marie Berzin.

Une participation vous sera demandée :

- 12 euros pour les plus de 65 ans,
- 45 euros pour les conjoints de moins de 65 ans,
- 55 euros pour les personnes accompagnatrices.

Le règlement se fera uniquement
par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Une invitation vous sera remise lors de votre inscription.



ELECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Tu souhaites t'impliquer dans la vie de la commune, exprimer tes idées, préparer des projets, participer aux événements ? Alors présente ta candidature pour être membre du Conseil Municipal des Jeunes.

Le CMJ regroupe des enfants et jeunes de la classe de CE2 à la classe de seconde, résidant à Conches sur Gondoire, quel que soit leur lieu de scolarisation. **Dépôt des candidatures du lundi 13 janvier au samedi 15 février**, par mail auprès de Marie Berzin (marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr). Affichage des candidatures devant la mairie du lundi 24 février au samedi 15 mars.

Les élections pour le CMJ se tiendront en mairie, **les samedis 8 mars et 15 mars de 9h à 12h**, sur présentation d'un justificatif de domicile d'un des parents. L'enfant devra être présent. Pourront voter tous les enfants résidant à Conches sur Gondoire et élèves du CE2 à la seconde. Les enseignants qui souhaitent inscrire cette élection dans un projet pédagogique pourront prendre rendez-vous pour une séance de vote sur le temps scolaire.



JUSQU'AU
VENDREDI 31 JANVIER 2025

POINT DE RÉCUPÉRATION
rue de la Jonchère
en face de la pharmacie

LES SAPINS SERONT RECYCLÉS.
ILS SERONT BROYÉS ET RÉUTILISÉS
POUR LE PAILLAGE DES MASSIFS.



Jean Pineau




C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Jean PINEAU, survenu le 24 décembre 2024.

Il aurait eu 77 ans le 12 janvier, mais une grave maladie l'a emporté. De 2014 à 2020, il a été 2ème Adjoint, chargé des travaux, des infrastructures et de l'éclairage.

Homme dévoué très apprécié pour sa gentillesse, il était bénévole actif du Rotary et médaillé de l'Ordre National du Mérite. Parallèlement à sa carrière professionnelle, il a beaucoup œuvré pour les jeunes et transmis son savoir à l'Ecole spéciale des travaux publics de Paris (ESTP) ainsi qu'à l'IUT de Marne-la-Vallée.

Il était également administrateur des maisons de retraite de l'AGOS. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants et toute sa famille.



Quelques photos
des événements
du mois de décembre



Père Noël des enfants le 8 décembre



Atelier des lutins du 14 décembre
après-midi



Distribution des colis aux Séniors
le 14 décembre matin



Un grand MERCI à tous les bénévoles, agents communaux et élus qui ont participé.
Merci également à la Mairie de Gouvernes pour le prêt de la salle Lhuillier
le 8 décembre pour le spectacle de Noël.

RÉNOVATION DE LA GRANGE



© SALIN Architecture / Avant-projet sommaire

Le Conseil municipal du 19 décembre a approuvé le projet global de rénovation de la Grange conçu par le cabinet SALIN Architecture. D'importants travaux vont se dérouler cette année : réhabilitation lourde (charpente, planchers, murs) ; déconstruction des rajouts côté Sud -remplacé par un préau- et côté Est -laissant place à un cheminement pour personnes à mobilité réduite - pour retrouver le bâtiment original de la Grange ; libération de la charpente avec suppression des espaces de l'étage au-dessus de la grande salle ; désamiantage ; mise en accessibilité de l'équipement ; travaux énergétiques (isolation par l'intérieur, remplacement des menuiseries extérieures, éclairage en LED, optimisation de l'ensoleillement naturel, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques en toiture) ; aménagements intérieurs (sanitaires, cuisine, sonorisation...) ; création de stationnements à l'arrière (côté Nord) ; aménagements paysagers en accord avec les préconisations de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Conches retrouvera donc enfin sa salle des fêtes au printemps 2026, avec diverses fonctions : festivités, réunions publiques, locations, expositions, petits spectacles... Le coût total de cette opération (y compris diagnostics et honoraires) est chiffré à 1 495 000 € TTC. Le Conseil municipal a décidé de solliciter un Contrat rural avec le Département de Seine-et-Marne et la Région Ile-de-France et de demander des subventions auprès des différents partenaires financeurs. Le contexte budgétaire portant à une évaluation très prudente des subventions, et au regard de la bonne santé financière de la commune, le Conseil municipal a approuvé le recours à un emprunt de 1 070 000 euros sur 30 ans à taux révisable (taux du livret A + 0.4 %), auprès de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations).



Pour rappel, les comptes-rendus des conseils municipaux sont sur le site Internet de la commune :

<https://www.conches-sur-gondoire.fr/vie-communale/comptes-rendus-conseils-municipaux/>

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet qui regorge de rubriques et d'informations intéressantes (démarches, urbanisme, arrêtés municipaux, etc ...).

CONCHES RÉHABILITE SES ÉQUIPEMENTS



Article de Marne et Gondoire à lire en accédant au lien suivant :

https://www.marneetgondoire.fr/documents/Documents/A_MetGhebdo/MGS207.pdf

SÉCURISATION A LA FERME DU LAURENÇON

Suite aux recommandations d'un récent diagnostic structure sur les différents bâtiments de la Ferme du Laurençon, des étais ont été posés dans la salle d'attente du cabinet médical ainsi que sous l'auvent du pole dance. Des réparations seront effectuées au niveau de la charpente de la pharmacie et du local de l'ancien kinésithérapeute au-dessus du secteur médical. La pharmacie ne présente pas d'autres anomalies de structure. Elle sera réparée pour la sécurité des professionnels et des usagers. Le bâtimentaire du secteur médical présente des défauts structurels majeurs et les étais consolident les lieux le temps de finaliser le projet de démolition et de reconstruction de la Ferme. Ces mesures d'urgence sécurisent Madame le Dr Soutiras et ses patients.

Un autre local à proximité a été proposé pour y réinstaller le cabinet. Cette solution n'a pas été acceptée par le Dr Soutiras en raison de choix personnels concernant son activité libérale en 2025. Des précisions seront apportées dans un prochain Conch'infos.

Nous n'avons pas reçu d'expression de l'opposition ce mois-ci.